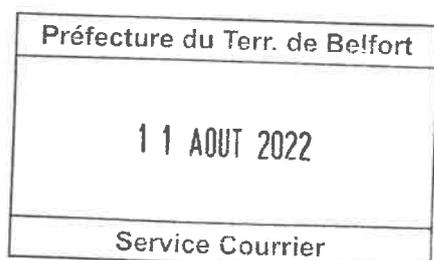


## LISTE D'APTITUDE

### DU CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE Session 2022



Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort,

#### VU

- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,
- décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
- décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1<sup>ère</sup> classe,
- arrêté du 29 janvier 2007 fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux de 1<sup>ère</sup> classe en application de l'article 3 du décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1<sup>ère</sup> classe.
- le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- l'arrêté n° 2021-56 du 20 juillet 2021 portant ouverture d'un concours d'adjoint technique principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe,
- l'arrêté n°2022-11 du 10 février 2022 désignant les membres du jury du concours d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- le procès-verbal d'admissibilité dressé en date du 05 avril 2022 désignant la liste des candidats admissibles,
- le procès-verbal d'admission dressé en date du 11 juillet 2022 désignant la liste des candidats admis,

#### ARRETE

## Article 1

Sont inscrits sur la liste d'aptitude du concours d'adjoint technique principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe pour la **session 2023** les candidats dont les noms suivent :

### Concours externe

#### *Spécialité Espaces naturels, Espaces verts*

Madame	<b>ARNOULD Mélanie</b>
Monsieur	<b>BOURGES Corentin</b>
Monsieur	<b>DUCHASSIN Indian</b>
Monsieur	<b>DURIEZ Jean-Gabriel</b>
Madame	<b>GUYON Jessica</b>
Monsieur	<b>LAURENCON Paul</b>
Madame	<b>PRETOT Lola</b>
Monsieur	<b>ROBERT Lionel</b>
Madame	<b>SCHNEKENBURGER Pauline</b>
Monsieur	<b>SCHWEITZER Jérémy</b>

Liste arrêtée à 10 candidats

#### *Spécialité Mécanique, électromécanique*

Monsieur	<b>BONDON Nicolas</b>
----------	-----------------------

Liste arrêtée à 1 candidat

### Concours interne

#### *Spécialité Espaces naturels, Espaces verts*

Monsieur	<b>BOURGEOIS Romain</b>
Monsieur	<b>CEDOZ Julien</b>
Monsieur	<b>FAIVRE-CHALON Kevin</b>

Madame	<b>GIRARD Stacy</b>
Monsieur	<b>JURIS Laurent</b>
Monsieur	<b>KLINGUER Yann</b>
Monsieur	<b>LAGNIER Jeremy</b>
Monsieur	<b>NOVO Damien</b>
Monsieur	<b>PERNIN Luc</b>
Monsieur	<b>PERRIN Patrice</b>
Monsieur	<b>POINSOT Anthony</b>
Monsieur	<b>RAGUIN Jérémy</b>
Madame	<b>STOPPANI Floriane</b>
Madame	<b>VILAR Lisa</b>

Liste arrêtée à 14 candidats

*Spécialité Mécanique, électromécanique*

Monsieur	<b>HAEN Alexandre</b>
Monsieur	<b>LEROUX Hervé</b>

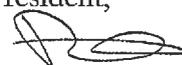
Liste arrêtée à 2 candidats

***Article 2***

Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort, sera transmise à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort.

Fait à BELFORT, le 09 août 2022

Le Président,



Romuald ROICOMTE

